



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-047-2023-03

PUBLIÉ LE 17 MARS 2023

Sommaire

Préfecture de la Région d'Ile de France, Préfecture de Paris / Service de la coordination et des affaires parisiennes

IDF-2023-03-17-00002 - Arrêté modifiant l'arrêté n° IDF-2017-12-22-005 du 22 décembre 2017 portant composition nominative du Conseil économique, social et environnemental d'Ile-de-France (2 pages)

Page 3

Préfecture de la Région d'Ile de France,
Préfecture de Paris

IDF-2023-03-17-00002

Arrêté modifiant l'arrêté n° IDF-2017-12-22-005
du 22 décembre 2017
portant composition nominative du Conseil
économique, social et environnemental
d'Ile-de-France

ARRÊTÉ
modifiant l'arrêté n° IDF-2017-12-22-005 du 22 décembre 2017
portant composition nominative du Conseil économique, social
et environnemental d'Ile-de-France

Le Préfet de la région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris,
Officier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 4134-1, R. 4134-2 et R.4134-3 à R.4134-6 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° IDF-2017-12-04-002 du 4 décembre 2017 relatif à la composition générique du Conseil économique, social et environnemental d'Ile-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral n° IDF-2017-12-22-005 du 22 décembre 2017 relatif à la composition nominative du Conseil économique, social et environnemental d'Ile-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral n° IDF-2018-02-23-008 du 23 février 2018 complétant et modifiant l'arrêté préfectoral n° IDF-2017-12-22-005 du 22 décembre 2017 relatif à la composition nominative du Conseil économique, social et environnemental d'Ile-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral n°IDF-2023-03-17-00001 du 17 mars 2023 modifiant l'arrêté préfectoral n° IDF-2017-12-04-002 du 4 décembre 2017 relatif à la composition générique du Conseil économique, social et environnemental d'Ile-de-France ;

Vu le courriel de la présidente des centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) de Paris, vice-présidente de la Fédération régionale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles (FR CIDFF) d'Île-de-France en date du 11 mars 2023, faisant part de la désignation de Madame Catherine LESTERPT au sein du troisième collège du Conseil économique, social et environnemental d'Île-de-France ;

Sur proposition du préfet, directeur de cabinet du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris ;

A R R Ê T E

ARTICLE 1^{er} : L'article 1^{er} de l'arrêté du 22 décembre 2017 susvisé est modifié comme suit :

III – Troisième collège : représentants des organismes et associations qui participent à la vie collective de la région, représentants des associations et fondations agissant dans le domaine de la protection de l'environnement et personnalités qualifiées choisies en raison de leur compétence en matière d'environnement et de développement durable :

Il est constaté la désignation par la Fédération régionale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles (FR CIDFF) d'Île-de-France de :

- Madame Catherine LESTERPT.

ARTICLE 2 : Les autres dispositions du III de l'article 1^{er} de l'arrêté du 22 décembre 2017 susvisé sont inchangées.

ARTICLE 3 : Le préfet, directeur de cabinet du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs (échelon d'Ile-de-France) de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, accessible sur le site Internet de la préfecture: www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/.

Fait à Paris, le 17 mars 2023

Le Préfet de la région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris

SIGNÉ

Marc GUILLAUME